

17/02/24

SUD éducation ainsi que les organisations de l'intersyndicale ont réclamé unitairement et massivement le 1er février des moyens pour l'École publique, la revalorisation des salaires, l'abandon des mesures du "choc des savoirs" et le rejet de l'acte II de l'école inclusive ! • Mais aucun moyen supplémentaire n'est attribué pour les écoles des Bouches du Rhône à la rentrée scolaire prochaine. Comment dès lors répondre aux besoins d'une École publique menacée ? •

Pourtant, il y a urgence et nous avons besoin de moyens pour :

- Réduire les effectifs dans les classes.
- Prendre réellement en charge la difficulté scolaire et l'inclusion avec le redéploiement de Rased complets et le recrutement de personnels médico-sociaux pour permettre un accueil de tous les élèves à l'école.
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH à hauteur des besoins.
- Recruter des personnels afin d'assurer tous les remplacements.
- Garantir et développer les moyens de l'éducation prioritaire pour toutes les écoles qui en relèvent.
- Une formation initiale et continue de qualité.
- Le maintien des droits des personnels pour l'accès aux temps partiels, aux disponibilités, participation aux stages syndicaux...
- L'enseignement spécifique en langue française des élèves allophones.

Le projet de carte scolaire présentée par la DS-DEN le lundi 12 février n'est pas acceptable car il ne permet pas de répondre à l'exigence d'un service public de qualité. Pour la rentrée de septembre 2024, avec 0 poste supplémentaire, comment répondre aux besoins

L'École publique est menacée et nous devons la défendre ! SUD éducation 13 refuse cette carte scolaire et appelle les personnels du 1er degré à se mobiliser pour défendre l'école publique

Pourquoi n'avons nous pas signé l'appel intersyndical FO-CGT-FSU-UNSA ?

En organisant une grève le 25 janvier contre l'inclusion scolaire systématique, certaines organisations ont fait le choix validiste du renoncement à l'inclusion de tous les élèves en situation de handicap au profit de leur maintien en dehors de l'école publique. Pour SUD éducation 13 une ligne rouge a été franchie.

Si l'inclusion scolaire manque drastiquement des moyens dont elle a besoin, si nous dénonçons cette situation qui rend plus difficiles les conditions de travail, nous ne pouvons nous résoudre à instrumentaliser la souffrance des personnels en l'opposant au droit fondamental d'accès à l'école publique de tous les élèves. Nous refusons de voir ces dernierEs être considéréEs comme les boucs émissaires d'une situation dont iels ne sont pas responsables.

Nous regrettons que le reste de l'intersyndicale éducation ai fait le choix de porter certaines revendications qui entérinent l'exclusion d'une partie des élèves. Nous faisons au contraire le choix de nous battre pour obtenir les moyens et les conditions nécessaires à l'accueil de tous les élèves plutôt qu'à celle de leur exclusion.

rassemblement

▶ **MERCREDI 21 FEVRIER**
▶ **DEVANT LA DSDEN 13**

- ▶ **8h30** pour les écoles concernées par les fermetures de classes.
- ▶ **10h** pour tout le monde